

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MERCREDI 6 JUILLET 2005 à 19 HEURES
Salle du Conseil Municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2005.
- 2 Liste des arrêtés du Maire pris en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 juin 2002. Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 3 Avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement du terrain jouxtant le lycée professionnel Jean Perrin. Autorisation à donner au Maire pour signer l'avenant.
- 4 Marché négocié pour les travaux de réhabilitation des menuiseries extérieures de l'Ecole primaire Joliot Curie.
- 5 Proposition d'approbation du projet de plan de zonage d'assainissement.
- 6 Garantie communale pour un emprunt contracté par l'OPIEVOY pour le financement des travaux de rénovation de 48 logements de la résidence sise 1 à 5 Square de l'Hôtel de Ville.
- 7 Fonds de solidarité pour la Région Ile de France - Fonds de Solidarité Urbaine. Rapport d'utilisation pour l'année 2004.
- 8 Vente du terrain d'assiette et du bâtiment de l'ancienne gendarmerie sis, 40 rue Gabriel Péri. Avenant n° 2 à la promesse de vente du 28 décembre 2004 conclue avec la Société MARIGNAN IMMOBILIER SAS.
- 9 Location à la commune du local sis 2, rue Pierre Courtade à Saint-Cyr-l'École. convention avec l'Immobilière 3F.
- 10 Demande de subvention pour l'espace informatique du CyrAdo dans le cadre d'un Contrat d'Equipement Numérique.
- 11 Financement d'actions de prévention pour 2005. Convention avec le Conseil Général des Yvelines.
- 12 Tarification de la carte annuelle des activités « Jeunesse ».
- 13 Avenant n°3 à la convention conclue avec l'Etat pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol.
- 14 Modification du tableau des effectifs de la Ville de Saint-Cyr-l'École.

- 15 Fixation du taux horaire d'un animateur diplômé BNSSA pour assurer la surveillance de la pataugeoire de la Plaine de Jeu.
- 16 Modification du règlement intérieur des centres de loisirs sans hébergement.
- 17 Révision des modalités d'inscription dans les centres de loisirs.
- 18 Règlement de la Plaine de Jeu.
- 19 Tarification pour les usagers extérieurs à la commune fréquentant la Plaine de Jeu.
- 20 Rentrée scolaire 2005 : Avis du Conseil municipal.
- 21 Fixation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL) pour 2005 avec le Département des Yvelines.
- 22 Avis du Conseil municipal sur le projet de la Société CITROEN d'exploiter des bancs d'essai moteur et des installations de réfrigération compression sur la commune de Versailles.

Saint-Cyr-l'Ecole, le

**P/le Maire empêché,
la 1^{ère} adjointe,**

Gaétane DESJARDINS